

## SECRETARIAT DE MAIRIE

### Accueil du public

le Mardi de 16 à 19 h

### Permanence des Elus

le vendredi de 18 à 19 h.

Pour rencontrer

le maire ou un adjoint,

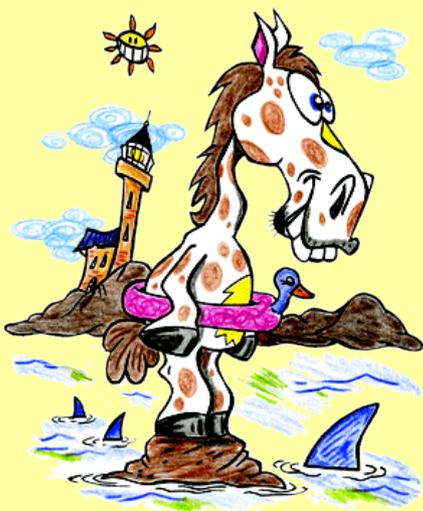
prendre rendez-vous au secrétariat.

☎ 02 54 87 34 73

ou mairie.mulsans@wanadoo.fr

Site internet : www.mulsans.fr

**Le Maire et les membres du  
Conseil Municipal vous  
souhaitent de  
passer d'agréables  
vacances.**



## Quelques numéros utiles

Syndicat scolaire de Maves

☎ 02 54 87 31 18

Val D'eau ☎ 02 54 81 40 84

ASTREINTE ☎ 06 88 84 05 30

Les Portes de l'emploi à MER :

☎ 02 54 81 37 69

- Le lundi de 14 h à 17 h

- Le mercredi de 9 h à 12 h

Assistante sociale : ☎ 02 54 55 82 82

Sapeurs-Pompiers : ☎ 18 ou 112

Gendarmerie : ☎ 02 54 81 41 20

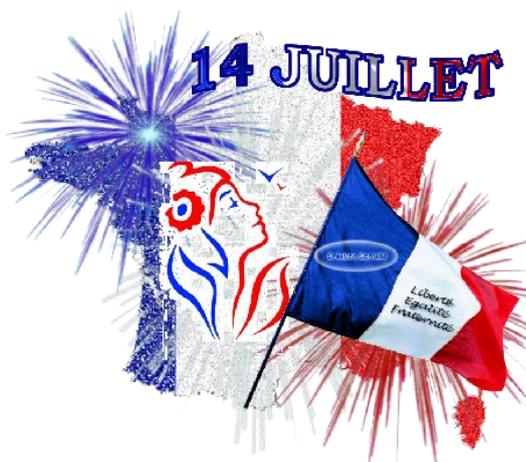
ou le 17

SAMU : ☎ 15

Conciliateur de Justice :

Mme FONTAGNE

☎ 02 54 81 40 80 (prendre rendez-vous à la Mairie de Mer)



**Communes de Mulsans,**

**La Chapelle Saint Martin en Plaine et**

**Villexanton**

**Fête Nationale vendredi 14 juillet 2017**

**Cette année les festivités se dérouleront**

**à Villexanton**

15 h 30 à 18 h 00	Jeux divers - <b>Les enfants sont attendus avec impatience !</b>
18 h 30	Concert par l'Harmonie de La Chapelle Saint Martin en Plaine
19 h 15	Vin d'honneur
20 h 00	Repas (sur réservation uniquement en mairie)
22 h 30	Retraite aux flambeaux
23 h 00	Feu d'artifice offert par les communes de Mulsans, La Chapelle Saint Martin en Plaine et Villexanton
23 h 30	Bal au foyer rural de La Chapelle Saint Martin en Plaine.

(Inscription dans le présent bulletin page 10)

**Inscription Fête de la Sainte Anne page 12**

# Commémoration du 8 MAI 1945

Mulsans a accueilli cette année nos voisins de la Chapelle Saint Martin, Villexanton et Maves pour célébrer conjointement l'armistice du 8 mai.

C'est depuis la mairie que le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts du cimetière. La fanfare de la Chapelle St Martin ouvrait la voie, suivie par les pompiers, les portedrapeaux, les élus et une assistance nombreuse.

Après la lecture des discours officiels, l'appel aux morts et le dépôt de la gerbe, tous convergèrent vers la mairie pour le traditionnel vin d'honneur.



Photos : Jean Pierre ARNOUX

# Conseil Municipal de Mulsans

## Séance du 4 avril 2017

Le compte administratif de la **Commune de l'exercice 2016**, préparé par le maire est présenté.

En section de **fonctionnement** :

- les **dépenses** de l'exercice se sont élevées à 183 858,21 €,
- les **recettes** à 257 476,21 €, d'où un excédent qui s'élève à 73 618,00 € pour l'année 2016, auquel s'ajoute le report de l'année N-1 de 230 147,49 €, soit un total de 303 765,49 €.

En section d'**investissement** :

- les **dépenses** sont de l'ordre de 59 516,30 €,
- les **recettes** de 83 812,67 €, plus le solde négatif de l'année N-1 de 43 579,25 € soit un déficit de 19 282,88 €.

### Vote des taux des taxes locales 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide d'appliquer les mêmes taux que l'année 2016, soit :

- 9,04 % le taux de la taxe d'habitation,
- 12,04 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 38,72 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties .

### Le budget primitif 2017 de la commune :

- Section de fonctionnement à 516 300,61 € tant en recettes qu'en dépenses.
- Section d'investissement à 222 630,82 € tant en recettes qu'en dépenses.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget tel qu'il est présenté.

Le compte administratif **des Logements sociaux de l'exercice 2016**, préparé par le maire est présenté :

En section de **fonctionnement**, les dépenses de l'exercice se sont élevées à :

- Les **dépenses** de l'exercice se sont élevées à 12 160,71 €
- Les **recettes** à 10 200,68 €, déficit de l'exercice 2016 = 1 960,03 € plus le report de l'année N-1 de 42 671,86 €, soit un total de 40 711,83 €

En section d'**investissement**, les dépenses sont de l'ordre de :

Les dépenses se sont élevées à 5 248,92 €

Les recettes = 5 071,90 €, déficit de l'exercice = 177,02 €, plus le déficit de l'année N-1 = 4 212,28 € €

soit un déficit de 4 389,30 €.

### Le budget primitif 2017 des logements sociaux :

- Section de fonctionnement à 46 652,53 € tant en recettes qu'en dépenses.
- Section d'investissement à 8 328,80 € tant en recettes qu'en dépenses.



## Séance du 6 juin 2017

### Chemin blanc

Certains tronçons du chemin blanc d'Epiez à Suèvres seront remis en état par l'entreprise TAE pour la partie commune de Mulsans et par l'Entreprise TPRB pour les tronçons partagés avec la commune de Suèvres.

Le coût des travaux pour Mulsans s'élève à 25 008 € HT.

Pour cette réfection de voirie, une subvention de 13 000 € nous a été attribuée par le Conseil Départemental.

### Modification des statuts du Syndicat mixte du Pays Beauce Val de Loire

Le conseil municipal approuve :

La demande des communes de Beauce la Romaine, Binas, Charsonville, Epieds en Beauce, Saint Laurent des Bois, Villerman et de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire de se retirer du Syndicat Mixte du Pays Beauce Val de Loire,

La modification des statuts du Pays Beauce Val de Loire :

- de l'article 1 « composition » pour retrait de ces six communes et de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire ;
- de l'article 5 « comité syndical » pour suppression d'un délégué titulaire et un délégué suppléant pour chacune des collectivités sortantes, soit 37 membres titulaires au lieu de 50 ;
- de l'article 6 « bureau » pour diminuer la composition de 14 à 11 membres par soustraction des délégués représentant les collectivités sortantes ;
- de l'article 12 « répartition des contributions » pour faire appel aux cotisations des communes et communautés de communes en cas de besoin, en fonction des projets prévus dans l'année.

### Local Tennis

Le Conseil Municipal émet un avis favorable pour l'enlèvement du local tennis.

L'entreprise MAHU se chargera du transport et de la destruction.

## TOUR CYCLISTE DU LOIR-ET-CHER

Mulsans a été une nouvelle fois traversé par la course cycliste « Le Tour du Loir-et-Cher ».

Une maigre caravane publicitaire précédait un imposant peloton de motards de la Gendarmerie, avant que les tuniques multicolores des coureurs n'apparaissent et disparaissent aussi vite que l'éclair.

A l'année prochaine peut-être



## Les logements Terres de Loire Habitat

Comme vous avez pu en juger en vous promenant, la construction des logements « route de Blois » par Terres de Loire Habitat avance bon train. Les locations seront disponibles au premier semestre 2018.

## Nettoyage du clocher de l'Eglise

La Société TECHNICS AS basée à MER, spécialisée dans les travaux en milieu périlleux a procédé au nettoyage de l'intérieur du clocher, depuis des années, douillet repère de nombreux pigeons.

Les planchers, les échelles ont ainsi été débarassés d'environ 2,5 tonnes de fiente de pigeon. Il s'agissait d'un travail considérable nécessitant une tenue spéciale, la descente à la poulie des sacs de fiente puis leur évacuation.

Bien sur des grillages de protection des ouvertures ainsi que des picots anti-pigeons ont été installés afin d'éviter de nouvelles dégradations et de réaliser ainsi des économies pour l'avenir, en effet le coût de l'opération s'élève à 7 200 €. Une surveillance attentive de l'état des lieux permettra de juger de l'efficacité de ces mesures.



## Comité des fêtes de Mulsans



Philippe BEAUCHAMP, Jean Pierre ARNOUX, Paul BOUILLON, Karine PIGEON, Virginie MIDAVAINÉ, Patrick LESOURD  
Hubert LEROUX, Gérald BIREMONT, Marc BORDE, Eline POMMIER

Tout doucement, le comité des fêtes revit.

La situation est maintenant claire vis-à-vis de la Boule de Fort de Blois (statut, bail) et les projets peuvent être abordés sereinement encore faut-il du sang neuf et nous renouvelons notre appel aux volontaires pour apporter des idées nouvelles, un petit coup de main ponctuel. Chacun peut donner un peu de son temps, de ses compétences sinon rien ne bougera ce qui serait dommage pour Mulsans et ses habitants, en regard de tout ce qui a été fait autrefois.

Parmi les projets : concours de pétanque, concours de belote, Concours de tarot, Reprise du théâtre.

Venez nous rejoindre

Vous pouvez nous contacter par courriel : [mairie.mulsans@wanadoo.fr](mailto:mairie.mulsans@wanadoo.fr)

Photo : Bernard FAUQUEMBERGUE Nouvelle République

---

## Le cidex 462 de Villefrisson en fête

C'est avec 48 heures de retard que se sont retrouvées pour la Fête des Voisins les personnes desservies par le Cidex 462 à Villefrisson.

La météo favorable a permis de passer la journée à l'extérieur tant pour l'apéritif prolongé que pour le repas, les convives ont dégusté les spécialités préparées par les voisins. Les activités digestives réalisées en équipes (belote, pétanque, palet vendéen) n'ont fait que resserré les liens.

Bien sûr les « restes » du repas de midi ont alimenté le dîner improvisé et c'est tardivement que chacun a retrouvé son chez soi, heureux d'avoir partagé cette fête et d'en tirer les bénéfices humains.

Les liens entre nous tous, intergénérationnels, ont été resserrés ou créés effaçant les banals « bonjour, bonsoir » d'autrefois donnant envie de maintenir des liens amicaux et de solidarité. On parle déjà de l'année prochaine. Un exemple à suivre.

Merci aux familles CHERRUAU et GUILLARD à l'initiative de cette belle réunion.



# Opération Tranquillité Vacances



**Quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques de cambriolages de vos habitations pendant les vacances.**

La gendarmerie veille sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

## Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour cela, muni d'une pièce d'identité, présentez-vous personnellement à la brigade de votre domicile aux heures ouvrables afin de communiquer les renseignements

(confidentiels) nécessaires à la surveillance de votre habitation qui sera assurée dans le cadre des patrouilles de prévention de proximité réalisées sur le territoire de votre commune.

## Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille. Ne donnez aucune indication concernant votre absence sur les réseaux sociaux.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurances, notamment au sujet des conditions de leur protection.

**Contre les cambriolages ayez le bon réflexe : composez le 17 !**

## Rappel pour passer un été en toute tranquillité

Si l'été est synonyme de chaleur et de repos bien mérité, il doit s'accompagner de vigilance et de règles de bon voisinage.

Le maire met donc en place un plan de canicule et l'opération « Tranquillité Vacances », pour que celles-ci restent sereines pour tous les Mulsanaises et les Mulsanais .

Le plan canicule de prévention s'adresse à toutes les personnes fragiles ou vulnérables, susceptibles d'être affectées par les effets d'une forte chaleur.

Nous invitons tous les citoyens à être vigilants dans leur entourage, vis-à-vis de leurs voisins pendant cette période d'été.

### Canicule : 5 conseils pour prévenir les risques :

1. Buvez fréquemment et abondamment des boissons non alcoolisées.
2. Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique.
3. Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
4. Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais.
5. Aidez les personnes les plus fragiles et demandez de l'aide en cas de besoin.



# L'Echo sportif de Mulsans

## Résultats sportif

Avec 4 victoires et 3 défaites, l'équipe de Mulsans termine troisième de sa poule. L'équipe repartira en 3ème division la saison prochaine avec pour objectif la montée.

Pour cela il faudra être prêt dès le 30 septembre pour démarrer le Championnat !

## Fin de saison

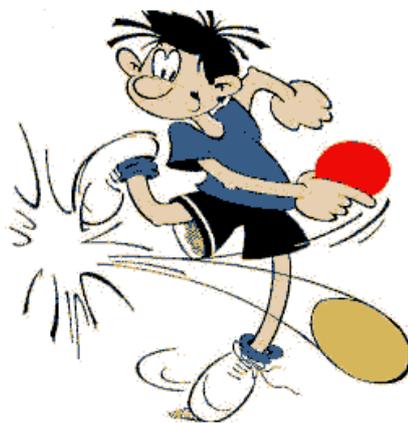
La 49ème saison de l'Echo Sportif de Mulsans Tennis de table s'est terminée le Samedi 20 mai par sa traditionnelle journée Tournoi-Barbecue.

6 joueurs et joueuses (Photo 1 ) se sont affrontés sportivement dans un esprit Fair Play.

## Résultats du Tournoi

- Nicolas HEURTELOUP (Photo 2) gagne le tournoi toutes catégories devant Magali LAPEYRONIE.
- Jonathan FOURNIER et Jérôme LAPEYRONIE (Photo 3) remportent le double devant la paire Nicolas HEURTELOUP - Marius IMBERT.
- Marius IMBERT fait un doublé en remportant la médaille du plus jeune (Photo 4) et celle du Fair Play

La soirée s'est terminée par un vin d'honneur et la dégustation de bonnes grillades. Un remerciement aux cuisiniers et cuisinières qui nous ont encore une fois régalié.



1



2



3



4



**L'ECHO SPORTIF DE MULSANS TENNIS DE TABLE** vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous début septembre pour l'organisation de sa 50ème saison sportive.



## La mairie de MULSANS et le CCAS se mobilisent pour votre mutuelle communale

**Une réunion publique se tiendra le jeudi 14 septembre 2017**

**Horaire : 17h30**

**Lieu : Salle des fêtes**



**AXA Romain Nouvellon**  
9 rue de l'église 41370 Marchenoir  
06 71 20 08 71  
romain.nouvellon@axa.fr



AXA France Vie : Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245. Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex • Entreprises régies par le Code des Assurances • ANPERE - Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite - Association déclarée régie par la loi de 1901 - Siège : Immeuble AXE ÉTOILE - 103 - 105 rue des Trois Fontanots 92000 Nanterre. AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S Nanterre • AXA Assurances IARD Mutuelle. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309. Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92 727 Nanterre Cedex. Offre réservée aux nouveaux clients en Santé



### Les vidanges de fosses septiques et fosses toutes eaux

Un devis avec réduction sera adressé à chaque inscrit

Fosse septique  Volume

Fosse toutes eaux  Volume

Nom et Prénom .....

Adresse .....



**Bulletin réponse à retourner à la mairie**

# LE SAVOIR-VIVRE



**Rappel** : Bruits de voisinage, brûlage des déchets verts : Les bruits de voisinage sont de moins en moins supportés, et ce, à juste titre. Il peut s'agir tant des aboiements permanents de chiens, que des bruits d'appareils de bricolage ou de jardin

Horaires à respecter pour l'utilisation des appareils de bricolage ou de jardin :

- Les jours ouvrables (du lundi au vendredi inclus)
  - de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h
  - Les samedis : de 9 h 00 à 12 h et de 15 h à 19 h
  - Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h



## Brûlage des déchets verts :

La circulaire de la Préfecture précise que le brûlage des déchets verts de la part des particuliers reste interdit en toute saison, mais peut être toléré sous certaines réserves (se renseigner en mairie).

Il est préconisé de déposer en déchetterie et le compostage individuel doit être privilégié.



## COMMUNE NOUVELLE

Le formulaire invitant la population à poser des questions concernant la fusion des trois communes de **MULSANS, LA CHAPELLE SAINT MARTIN** et **VILLEXANTON** n'a pas recueilli un franc succès puisqu'une seule question a été posée pour l'ensemble des trois communes. La réponse a été faite en direct à la personne concernée qui n'avait pu assister à la réunion initiale où le problème avait déjà été abordé.

Dans ces conditions le comité de pilotage met en place les différentes commissions chargées de finaliser le projet afin de concrétiser la fusion à la date du **1er janvier 2018**

## Lotissement communal, rue de l'Ancien Moulin, proche du centre bourg

Il reste trois terrains viabilisés au prix de 42 € TTC le m<sup>2</sup>.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie ☎ 02 54 87 34 73  
(le lundi de 8 h 30 à 17, le mardi de 8 h 30 à 19 h et le mercredi de 8 h 30 à 12 h)  
ou par email : [mairie.mulsans@wanadoo.fr](mailto:mairie.mulsans@wanadoo.fr)

## MAIRIES DE VILLEXANTON,

Rue de la Vove

☎ 02 54 87 37 51

Courriel : [mairie-villexanton@wanadoo.fr](mailto:mairie-villexanton@wanadoo.fr)

## LA CHAPPELLE ST MARTIN

10 rue des Fleurs

☎ 02 54 87 30 14

[mairiechapellemartin@wanadoo.fr](mailto:mairiechapellemartin@wanadoo.fr)

## MULSANS

10 route de Blois

☎ 02 54 87 34 73

[mairie.mulsans@wanadoo.fr](mailto:mairie.mulsans@wanadoo.fr)



Les conseils municipaux ont l'honneur de vous convier à la fête nationale

**Le vendredi 14 juillet 2017.**

**L'événement se déroulera à VILLEXANTON.**

Le programme de cette journée est le suivant :

- 15 h 30 à 18 H 00 Jeux divers - **Les enfants sont attendus avec impatience !**
- 18 h 30 Concert par l'Harmonie de La Chapelle Saint Martin en Plaine
- 19 h 15 Vin d'honneur
- 20 h 00 Repas (sur réservation uniquement en mairie)
- 22 h 30 Retraite aux flambeaux
- 23 h 00 Feu d'artifice offert par les municipalités de Villexanton, Mulsans et La Chapelle Saint Martin en Plaine **suivi du bal au foyer rural à la Chapelle Saint Martin en Plaine.**

Les Maires,

**Guy TERRIER, Janick GERBERON et Joël MOREAUX**

### **RESERVATION UNIQUEMENT AUPRES DE LA MAIRIE DE MULSANS**

Coupon-réponse à découper et à remettre à la mairie **avant le MARDI 4 JUILLET 2017 à 19 heures, date limite** (places limitées)

Nom et Prénom .....

Adresse .....

CP .....VILLE .....

Adulte Mulsanais 3,00 € le repas*		Enfants Mulsanais 3,00 € le repas*	
Nom	Prénom	Nom	Prénom

Adulte hors Mulsans 9,45 € le repas*		Enfants hors Mulsans 6,45 € le repas*	
Nom	Prénom	Nom	Prénom

\* Joindre impérativement le règlement : espèces ou chèque à libeller à l'ordre de **BUSSON DENIS** TOTAL = ..... €

# 1ère BROCANTE MULSANS

Organisée par les Seniors de Mulsans

Terrain des sports du centre-bourg - 41500 Mulsans

## Samedi 8 juillet 2017

De 6 à 18 heures

Bar et restauration (réservé à l'organisation)

Tarif : 2,50 € le mètre linéaire

Réservation : 06 87 54 66 64 (heures des repas)

Courriel : [lesseniors41@gmail.com](mailto:lesseniors41@gmail.com)

### Société de chasse Mulsans

Le comptage « Gibier » du samedi 11 mars 2017 :

- 27 lièvres
- 14 chevreuils
- 3 couples de perdrix aux 100 H

Retourons au comptage de l'année 2006 :

- 39 lièvres
- 14 couples de perdrix au 100 H

Il y a un net recul pour les perdrix, le printemps humide de 2016 n'a certainement rien favorisé.

le Président, Roger MOYER





Basque standard

Basque d'espérette

Basque de bayonne

## Fête de la Sainte Anne

Les associations de la commune et la municipalité  
vous invitent à fêter la Sainte Anne qui se déroulera  
Le dimanche 23 juillet 2017 au terrain des sports

### Place de l'Eglise

10 h 30 Office religieux  
11 h 45 Vin d'honneur offert par la commune

### Terrain des sports

13 h 00 Repas  
- Salade composée  
- Poulet basquaise et légumes  
- Fromage  
- Gâteau basque  
- Vin et café

Les activités de l'après-midi permettront de se distraire en toute convivialité et amitié

- Tir à la corde
- Basket,
- Courses en sac,
- Lancer de ballot de paille,
- Tir laser à la carabine,
- Pizza et Buvette.

Cette année pas d'activité pétanque, un concours sera organisé ultérieurement.

Comme les autres années, les cuisinier(e)s et pâtissier(e)s pourront préparer des gâteaux ou autres douceurs qui seront proposés à la vente. (Bien penser à marquer nominativement les plats servant à la cuisson pour pouvoir les récupérer ensuite)



### Bulletin d'inscription pour la Fête de la Sainte Anne Dimanche 23 juillet 2017

Nom et Prénom .....

Participera (ont) aux festivités de la Saint Anne

- Sera accompagné(e) de .....Personnes, dont .... Enfants de moins de 12 ans
- Soit ... adulte(es) x 15 € = ..... € soit ..... enfants x 7 € = ..... €

Ci-joint, chèque de ..... € à l'ordre du Trésor Public

A remettre, s'il vous plaît, pour le mardi 12 juillet 2017 inclus à :

- . Tania Peguet, 1 Rue des Claires,
- . Mairie, 10 route de Blois